ir, climat et bruit

DREAL
Provence
Alpes
Côte d'Azur

Profil environnemental régional PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Août 2015

Pollution de l'air par l'ozone

Définition

L'indicateur est le nombre de jours par an où l'indice Atmo de la qualité de l'air est médiocre, mauvais ou très mauvais (indice de 6 à 10), en moyenne sur 3 ans. L'indice Atmo est un indicateur journalier qui fournit une information synthétique sur la qualité de l'air des agglomérations de 100 000 habitants et plus. Il ne permet pas de mettre en évidence des phénomènes localisés : pollution en proximité industrielle, automobile. Il est représentatif de la qualité globale de l'air sur l'ensemble d'une agglomération. Il est basé sur les concentrations dans l'air de quatre polluants mesurés en continu par des appareils automatiques : dioxyde de soufre (SO2), dioxyde d'azote (NO2), ozone (O3) et particules de diamètre inférieur à 10 µm (PM10).

Pertinence

La loi sur l'air reconnaît à chacun le droit de respirer un air qui ne nuise pas à sa santé. Ainsi le code de l'environnement (article L. 221-1 à L. 221-6) prévoit une surveillance de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire. Le dispositif surveille la qualité de l'air extérieur et assure l'information auprès du public. Depuis janvier 2012, cette surveillance est réalisée par 26 associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA), soit une par région.

Limites et précautions

L'indice Atmo ne permet pas de connaître l'évolution des concentrations d'un polluant au cours du temps, ni de mesurer la qualité moyenne de l'air sur l'année. Les données utilisées sont celles des stations de fond urbaines et périurbaines. Toutefois, le faible nombre de stations de mesures ne permet pas d'obtenir de tels indices au niveau de chacune des agglomérations. L'indicateur retenu reflète surtout la fréquence des épisodes de pollution pendant lesquels certains seuils de protection de la santé humaine risquent momentanément d'être dépassés. Les conditions météorologiques, telles que de fortes chaleurs associées à un fort ensoleillement qui favorisent la formation d'ozone, influencent beaucoup cet indicateur. L'indice Atmo prend en compte le polluant le plus pénalisant (pour une même journée, plusieurs polluants peuvent être responsables de l'indice Atmo). Toutefois, les concentrations des autres polluants peuvent également être élevées. Les stations de fond sont représentatives du niveau d'exposition moyen de la population aux phénomènes de pollution atmosphérique, par opposition aux stations de trafic ou aux stations industrielles représentatives du niveau d'exposition maximum à proximité des infrastructures routières ou des sites industriels.

Analyse

De 2007 et 2012, la qualité de l'air autour des aires urbaines continue à se dégrader sensiblement en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le nombre de jours annuel où l'air est de qualité médiocre, mauvaise ou très mauvaise est en forte hausse dans toutes les grandes agglomérations de la région sur ces six années. En 2012, la qualité de l'air n'était pas bonne un jour sur deux dans l'agglomération de Marseille contre un jour sur six en 2007. La mauvaise qualité de l'air est la conséquence d'une forte concentration dans l'air de polluants atmosphériques et de fortes chaleurs. Cette mauvaise qualité de l'air touche plus de 3,5 millions d'habitants dans la région (près de trois habitants sur quatre). De plus, elle a des impacts sur la santé, variables en fonction de la sensibilité des individus ainsi que des incidences sur l'environnement.





Nombre de jours par an pendant lequels la qualité de l'air est médiocre, mauvaise ou très mauvaise

Source : Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQUA)

Agglomération	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Aix-en-Provence	81	62	74	69	100	127
Avignon	64	56	59	66	64	96
Cannes-Grasse-Antibes (depuis 2003)	84	65	49	27	63	135
Marseille	59	38	48	54	77	153
Nice	53	55	41	56	56	96
Toulon	96	65	67	62	62	134

